

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables

Université de Technologie de Troyes - UTT

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Ingénierie des systèmes complexes et développement durable

Établissement déposant : Université de Technologie de Troyes - UTT

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Énergie et génie climatique*, spécialité *Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables (MEER)*, ouverte depuis 2009 par l'Université de Technologie de Troyes (UTT), fait partie du champ *Ingénierie des systèmes complexes et développement durable*.

La formation a pour objectif de former des cadres intermédiaires dans les domaines de la production de l'énergie, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'exploitation des énergies renouvelables. Elle prépare essentiellement à deux grandes familles de métiers : auditeur énergétique et chargé d'exploitation de systèmes énergétiques et énergies renouvelables.

Les enseignements se déroulent essentiellement à l'UTT et au lycée La Salle de Troyes, labellisé « métiers de l'énergétique », et de manière plus marginale au lycée Gaudier-Brzeska à Saint Jean de Braye (45) et au centre de formation des métiers de l'habitat.

La formation est proposée uniquement en alternance (presque exclusivement en contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation).

Analyse

Objectifs

Le titulaire de la licence *MEER* acquiert au cours de sa formation l'ensemble des éléments techniques, économiques et réglementaires nécessaires à la gestion de l'énergie et permettant d'intervenir dans le secteur industriel et celui de l'habitat.

Les compétences métiers correspondent à deux domaines : l'audit énergétique et l'exploitation de systèmes énergétiques.

Les enseignements dispensés ainsi que les compétences attendues correspondent aux métiers visés : gestionnaire de projets chez les fabricants, les installateurs ou les bureaux d'études, consultant/conseiller technique en maîtrise de l'énergie et mise en place de solutions énergies renouvelables, chargé d'affaires, responsable technique d'installations thermiques et énergétiques, etc.

L'ensemble est parfaitement décrit aussi bien dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) que dans la maquette pédagogique.

Organisation
<p>La LP <i>MEER</i> est une formation en alternance, ouverte en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue. L'alternance s'effectue selon le rythme moyen de deux à trois semaines de cours (18 semaines au total) et trois à quatre semaines en entreprise (34 semaines au total).</p> <p>La formation est portée par l'UTT, en partenariat (convention) avec le lycée La Salle du Groupe Saint Joseph (Troyes). Ce dernier, labellisé « métiers de l'énergétique » assure 35 % des enseignements, principalement sous la forme de travaux pratiques.</p> <p>Deux fois par an, des séances de travaux pratiques sont également organisées au Lycée Gaudier-Brzeska à Saint Jean de Braye afin de bénéficier des équipements pédagogiques de leur maison laboratoire BBC - bâtiment basse consommation (Passilab), ainsi qu'au centre de formation des métiers de l'habitat dépendant d'un industriel local (Distrame).</p> <p>Les enseignements technologiques, professionnels, associés aux enseignements théoriques, sont répartis en huit unités d'enseignement (UE), avec une UE initiale d'harmonisation des connaissances. Le partenariat avec le lycée Groupe Saint Joseph est pertinent mais les enseignants de l'Université sont peu présents dans le cœur de métier visé par la LP, en assurant environ 80 heures.</p> <p>L'enseignement de l'anglais se fait selon une plateforme d'<i>e-learning</i> permettant la continuité de l'enseignement pendant les périodes en entreprise.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le laboratoire auquel appartient le responsable de la formation, ainsi que l'existence d'un programme scientifique et technique (PST) «Eco-conception» favorisent l'apport de compétences humaines et de connaissances dans les domaines tels que l'évaluation environnementale, la sobriété énergétique, la conception de produits et systèmes durables.</p> <p>Par son ouverture en alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation), la formation est bien ancrée dans le tissu économique local, régional, voire national avec la signature de nombreux contrats de partenariat.</p> <p>Parmi une vingtaine de licences professionnelles en France dans le secteur de l'énergie et du génie climatique, pour la plupart ouvertes en alternance, et dont une en «génie climatique et équipements du bâtiment» est proposée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Reims, cette licence professionnelle reste attractive localement (en moyenne un admis pour deux candidats) et fait partie des trois licences professionnelles proposées par l'UTT.</p> <p>Des liens forts sont tissés avec l'école d'ingénieurs EPF de Troyes et sa filière «bâtiments durables» sous forme de partage de compétences et permet d'envisager un partenariat pérenne. D'autres partenariats sont envisagés avec l'école de commerce de Troyes ou au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université de Champagne avec le département énergétique de l'Université de Reims pour accroître le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans la LP.</p>
Equipe pédagogique
<p>Le responsable de la formation est un enseignant-chercheur de l'UTT, spécialiste du domaine énergétique (Energétique, génie des procédés, 62ème section du conseil national des universités - CNU) et assisté d'un enseignant du lycée Saint Joseph.</p> <p>La responsabilité des différentes unités d'enseignement est assurée à parts égales par les deux établissements. Le pilotage de la formation est assuré conjointement par les deux établissements, au travers de trois comités : le comité organisationnel (gestion stratégique de la formation) qui se réunit une fois par an, le comité opérationnel (gestion annuelle de la licence : communication, prospection entreprises, jurys, etc.) qui se réunit tous les trimestres et le comité pédagogique (gestion au quotidien : enseignements, examens) qui se réunit à chaque alternance entreprise. Ce dernier comité réunit les deux responsables (UTT et lycée) et l'assistante du programme de la formation. Deux délégués étudiants servent d'interface entre les apprentis et le corps professoral et administratif, en faisant remonter à ce comité les éventuels problèmes au quotidien.</p> <p>Par ailleurs, à la fin de chaque alternance, les étudiants disposent d'une heure pour s'exprimer et faire remonter leurs problèmes ou remarques, via les deux délégués.</p> <p>Les vacataires professionnels interviennent pour 20 % des heures d'enseignement (ce qui est insuffisant au regard de la norme de 25 % imposée par l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle), avec des métiers variés : chefs d'entreprises, ingénieurs, consultants, chargés d'affaires ou institutionnels, et des compétences en lien étroit avec la thématique de la LP.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La formation accueille en moyenne 25 étudiants. Elle a vu son attractivité augmenter ces dernières années. Sur la période 2011/2012 - 2014/2015, le nombre de candidatures est passé de 57 à 92 pour un nombre d'admis de 45 à 57 et un nombre d'inscrits de 19 à 26. Le nombre d'apprentis est voisin de 16 (limité par le nombre de contrats financés par la région) auquel s'ajoute une dizaine d'étudiants en contrat de professionnalisation. Une forte majorité des étudiants possèdent un brevet de technicien supérieur - BTS (près de 70 %), principalement de la spécialité <i>Fluides énergie environnement</i> et sont issus du lycée partenaire de la formation. Il faudra veiller à ce que cette formation ne soit pas la</p>

poursuite d'études de ce BTS. Un quart des étudiants possèdent un diplôme universitaire de technologie - DUT (*Mesures physiques* et *Génie thermique et énergie*). Aucun ne vient de deuxième année de licence (L2).
Le taux de réussite est en moyenne de 80 %. Pour une telle formation en alternance ce taux pourrait être amélioré.
Une enquête annuelle d'insertion professionnelle est réalisée par la formation et l'UTT quatre mois après l'obtention du diplôme, avec un taux de réponses significatif de 70 % à 85 %. Avec 60 % des diplômés en activité professionnelle, dont 50 % en contrats à durée indéterminée (CDI), la formation remplit normalement son rôle, les postes occupés correspondant aux métiers visés avec 75 % des alternants restants dans l'entreprise d'accueil. 25 % d'étudiants en moyenne poursuivent des études dans des formations du type master, ingénieurs ou portées par les chambres consulaires mais majoritairement en alternance.

Place de la recherche

La place de la recherche est assez modeste dans la formation, ce qui n'est pas surprenant pour une licence professionnelle. Cependant, le responsable de la LP, qui fait partie de l'équipe du Centre de recherche et d'études interdisciplinaires sur le développement durable (CREIDD), sensibilise les étudiants aux problèmes de la recherche liés à la transition énergétique et à l'impact de l'homme sur l'environnement.

De même, deux EC de l'équipe de recherche Tech-Cico (Technologies pour la coopération, l'interaction et les connaissances dans les collectifs) apportent des informations sur la sociologie des organisations et des modes de coopération.

D'autres chercheurs (du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ou d'autres universités) apportent un éclairage dans leurs domaines de recherches (piles à combustibles, éolien).

Des sujets de projets tuteurés en lien avec la recherche sont chaque année proposés aux étudiants.

Place de la professionnalisation

Le mode de fonctionnement de la LP par apprentissage, avec 65 % du temps passé en entreprise, fait la part belle à la professionnalisation. Les compétences à acquérir sont confrontées aux missions en entreprise, ce qui permet à l'étudiant de se tester et de les acquérir au travers de cas concrets. Diplômé, l'étudiant sera en phase avec les besoins socio-économiques. Pour coller au plus près de ces besoins qui évoluent, la formation a intégré un module de 20 heures sur le marketing et la négociation, et les responsables ont introduit de nouveaux enseignements autour du concept d'habitat intelligent, comme la domotique et les capteurs intelligents.

Il convient de noter à nouveau que la part prise par les professionnels dans les enseignements de cœur de métier (20 %) est insuffisante et devrait être augmentée.

Il est fait mention d'un carnet de bord de l'étudiant dans le cadre de l'alternance, qui permet à l'enseignant tuteur de suivre au fil de l'eau la progression de son étudiant.

La fiche RNCP est complète et très bien renseignée en particulier en termes de compétences professionnelles.

Il est dommage qu'aucune certification (dans le domaine des énergies renouvelables par exemple) ne vienne compléter la formation du diplômé.

Place des projets et des stages

Les deux aspects de projet tuteuré et périodes en entreprise sont parfaitement gérés par l'équipe pédagogique à travers l'organisation, l'accompagnement, le suivi, la restitution, qu'elle soit écrite ou orale, par les étudiants. Des exemples de projets tuteurés sont donnés dans le dossier à titre d'exemple et sont en parfaite adéquation avec la formation. On pourrait souhaiter que davantage de sujets de projets tuteurés soient proposés par des entreprises et non par l'équipe pédagogique.

Le projet tuteuré, par groupe de trois ou quatre étudiants, correspond quelque peu à une activité de bureau d'études sur un sujet donné, avec mise en place de plusieurs solutions technico-économiques argumentées. Il fait l'objet d'un rapport écrit et d'une présentation orale.

Le projet professionnel réalisé pendant les périodes en entreprise, défini par l'entreprise et validé par le tuteur pédagogique et l'alternant, est soutenu en fin d'année devant un jury de deux membres : le tuteur en entreprise et le tuteur enseignant, plus d'autres enseignants éventuellement.

La présence d'un tuteur pédagogique et d'un tuteur en entreprise permet à chaque apprenti de bénéficier d'un suivi à la fois au centre de formation et en entreprise ; un entretien a lieu à l'issue de chaque période entreprise.

Place de l'international
<p>Les modalités de formation par alternance rendent difficiles l'accueil d'étudiants étrangers et la mobilité internationale des étudiants.</p> <p>Par contre, il est intéressant de noter qu'outre l'anglais technique (42 heures) en présentiel, les étudiants peuvent continuer à se former en anglais pendant les périodes en entreprise grâce à une plateforme d'<i>e-learning</i> permettant la continuité de l'enseignement.</p> <p>Toutefois, les responsables pourraient se tourner vers l'international en accueillant des étudiants étrangers, surtout qu'ils sont conscients que le continent africain manque de techniciens formés dans le domaine. Solution probablement difficile à mettre en œuvre, elle nécessiterait un partenariat très étroit avec un établissement à l'étranger et avec des grands groupes industriels ou du bâtiment.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement se fait principalement localement, autour d'étudiants ayant un profil adapté pour suivre la LP : BTS (<i>Fluides, énergie, environnement, Contrôle industriel et régulation automatique, Electrotechnique, Maintenance et automatisme industriels</i>) et DUT (<i>Génie thermique et énergie, Mesures physiques, Génie industriel et maintenance, Génie électrique et informatique industrielle</i>). Sur les cinq dernières années, le pourcentage d'inscrits pédagogiques venant de BTS varie entre 63 % et 86 %, les DUT formant le complément. Les effectifs d'étudiants issus de L2 sont inexistant malgré une communication vers ce type de public. Une commission de recrutement se réunit trois fois par an pour sélectionner des candidats pour entretien. Ensuite, une cellule d'accompagnement prend en charge les étudiants retenus pour rechercher une entreprise (rédaction de CV, de courrier, etc.).</p> <p>Une unité d'enseignement initiale de 50 heures a pour but d'harmoniser les connaissances scientifiques des apprentis d'horizons différents. Par ailleurs, des cours de soutien en mathématiques appliquées sont proposés. Ces deux dispositifs ne donnent pas satisfaction au responsable de la formation, qui propose de cibler les compléments à apporter à chaque étudiant en fonction des résultats à des tests de niveau à mettre en place.</p> <p>Un test en anglais réalisé en début d'année permet de répartir les alternants en deux groupes de niveau dans cette discipline.</p> <p>Un tuteur pédagogique suit chaque alternant au centre de formation et en entreprise, et réalise un entretien à l'issue de chaque période entreprise. Malgré ces dispositifs le taux de réussite n'est que de 80 %, ce que déplorent les responsables et d'autres pistes sont envisagées.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le régime de fonctionnement est parfaitement décrit et répond aux objectifs de l'alternance. Des candidats peuvent intégrer la licence par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE) proposée par l'UTT. Ce fut le cas d'un étudiant en 2013/2014 (VAE ou validation des acquis professionnels - VAP pour obtenir le diplôme) et d'un autre en 2015/2016 (VAE ou VAP pour entrer en LP).</p> <p>L'accent est mis sur l'apprentissage de l'anglais avec environ 42 heures en présentiel et 20 heures d'autonomie en laboratoire de langue. Un logiciel d'<i>e-learning</i> permet également d'assurer la continuité de la formation pendant les phases en entreprise. Deux tests de niveau sont prévus, de type BULATS (<i>Business language Testing Service</i>).</p> <p>Le portail du service de documentation de l'UTT offre aux étudiants un très large accès aux bases documentaires et normatives, avec en particulier des enseignements sur la recherche documentaire. L'espace numérique de travail (ENT) leur permet également d'avoir accès aux différents supports de cours et exercices interactifs. Les responsables déplorent l'utilisation faible de cet ENT par les étudiants.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les contrôles des connaissances se font en contrôle continu tout au long de l'année sous forme de tests écrits, d'exposés, de rapports et de soutenances de projets, de travaux pratiques, d'études de cas et de devoirs à la maison.</p> <p>Les 30 crédits européens (ECTS) correspondant à ces contrôles de connaissances sont à peu près répartis en fonction du volume horaire des UE, sauf pour l'unité d'enseignement « Exploitation des énergies renouvelables » qui pourrait voir ses crédits ECTS passer de six à sept en regard du nombre d'heures et de sa position dans le cœur de métier. Inversement, l'unité d'enseignement pratique des outils logiciels « métier » pourrait passer de quatre à trois crédits ECTS.</p> <p>La formation en entreprise est évaluée sur la base des compétences à valider en entreprise, grâce à une grille d'évaluation progressive se trouvant dans le carnet de bord de l'apprenti. Cette note compte pour 37,5 % de l'évaluation du projet professionnel (UE8, 30 ECTS), le complément étant le rapport écrit (25 %), la soutenance orale (25 %) et la note du tuteur pédagogique (12,5 %).</p> <p>Le jury délivrant le diplôme est constitué par le directeur de l'UTT, sur proposition du responsable de programme et du directeur de la formation et de la pédagogie et comprend le responsable de la spécialité et <i>a minima</i> deux enseignants et deux intervenants extérieurs. Il semble que le diplôme soit attribué aux étudiants ayant obtenu la moyenne dans chaque unité d'enseignement, ce qui est en contradiction avec l'arrêté de 1999 relatif à la licence professionnelle qui prévoit une compensation entre UE.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences sont évaluées à l'aide du carnet de bord et du livret électronique (réservé aux apprentis) remis en début d'année. Durant les périodes en entreprises, le carnet de bord permet de suivre et d'évaluer l'évolution de l'acquisition des compétences de l'alternant en fonction des missions et en liaison avec les acquis académiques. Le supplément au diplôme est clair et bien détaillé.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est assuré annuellement par l'Observatoire de l'emploi de l'UTT et le Centre de formation d'apprentis Sup Champagne Ardenne pour tous les alternants. Cette enquête annuelle réalisée quatre mois après l'obtention du diplôme est très complète et permet d'avoir une bonne image du diplômé. Des renseignements sur le poste occupé ou le secteur d'activité permettent aux responsables de la formation une adaptation éventuelle. Le taux de réponses est compris entre 70 % et 85 %.</p> <p>Une enquête interne réalisée auprès des diplômés en 2013, 2014 et 2015, montre un taux de retour entre 70 et 85 %. Parmi les répondants, deux diplômés sur 13 en 2013, cinq diplômés sur 14 en 2014 et six diplômés sur 17 en 2015 poursuivaient des études sous statut salarié (en alternance).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>La licence s'est dotée, depuis la création, d'un conseil de perfectionnement conforme aux recommandations, comprenant en particulier deux apprenants. Il se réunit en fin de chaque année universitaire. Cela a permis de renforcer l'aspect commercial en 2014 avec un cours de marketing de 20 heures, ou encore d'introduire le concept d'habitat intelligent avec un enseignement de domotique en 2013 ou un enseignement sur les capteurs intelligents en 2016.</p> <p>Les modalités d'évaluation de la formation par les étudiants sont embryonnaires. En 2014/2015, un questionnaire tardif a été proposé aux étudiants mais n'a été retourné que par cinq étudiants sur 23. Une deuxième expérience est en cours pour l'année 2015/2016.</p> <p>Tout un processus d'autoévaluation de la formation a été mis en place par la direction de la formation et de la pédagogie (DFP) de l'UTT. Le dossier ainsi reçu par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) est le résultat probant de ce processus qui en particulier conclut chaque item du dossier par les points forts, les points faibles et les améliorations dans le cadre d'une démarche de progrès engagée par l'Université.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation par alternance est bien ancrée dans un environnement socio-économique porteur.
- La LP *MEER* est bien installée dans le paysage concurrentiel des LP nationales de ce type, en témoigne l'évolution croissante du nombre de candidats et le bon placement des diplômés.
- La participation des étudiants dans la vie de la LP est bonne.
- Le fonctionnement du conseil de perfectionnement de la formation est tout à fait satisfaisant, faisant intervenir l'ensemble des parties prenantes, et permettant une réelle évolution de la formation.

Points faibles :

- Le nombre d'enseignants-chercheurs dans la formation « cœur de métier » est trop faible, de même que le volume d'enseignements des professionnels.
- Le taux de réussite est un peu faible malgré des efforts dans la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite.

- Les effectifs sont très majoritairement issus de BTS, notamment de celui du lycée partenaire.
- L'évaluation de la LP par les alternants n'est pas formalisée.
- Les modalités de délivrance du diplôme ne sont pas conformes à l'arrêté de 1999 relatif à la licence professionnelle (pas de compensation entre UE).
- Le taux de poursuite d'études est élevé, bien que ce soit sous forme d'alternance.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *MEER*, par le contenu de ses enseignements et l'environnement porteur, répond parfaitement à la recherche actuelle de diplômés dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Si les contenus des enseignements, l'approche professionnelle de la formation à travers les périodes en entreprise et les intervenants professionnels, sont pertinents, le taux de réussite devrait pouvoir être encore amélioré. La mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants serait un plus. De plus, l'évaluation de la formation par ces mêmes étudiants est obligatoire.

Les modalités de contrôle des connaissances devraient être modifiées pour être en accord avec l'arrêté du 17 novembre 1999.

Deux points importants seraient à surveiller et à améliorer : la diversité du public entrant (à augmenter) et le taux de poursuite d'études (à réduire).

Le dossier de la LP *MEER* est très bien documenté. Il montre bien l'intérêt des responsables de la LP de la maintenir à bon niveau en la faisant évoluer régulièrement (points forts et points faibles recensés à la fin de chaque item du dossier). Toutefois, il serait intéressant de connaître les entreprises ayant embauché les diplômés et les métiers que ceux-ci exercent.

Observations de l'établissement

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Université de technologie de Troyes - UTT

Réponses de l'établissement aux rapports d'évaluation du HCERES sur les spécialités de licence professionnelle

Réponses aux recommandations pour la spécialité *Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables (MEER)*

– *Le taux de réussite devrait pouvoir être amélioré*

Depuis l'année 2016/17, nous avons mis en place des modalités de contrôle des connaissances conformes avec l'arrêté du 17 novembre 1999, ce qui devrait améliorer le taux de réussite au diplôme. Par ailleurs, un soutien hebdomadaire a été mis en place en 2015 pour venir en aide aux étudiants ayant des lacunes dans les matières scientifiques.

– *La mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants serait un plus.*

L'évaluation des enseignements par les étudiants est en cours de développement. Depuis l'année 2016/17 un questionnaire est mis à la disposition des étudiants via la plateforme en ligne Moodle. Il vise à évaluer de manière anonyme l'organisation de la formation, le contenu des enseignements et la période en entreprise.

– *Les modalités de contrôle des connaissances devraient être modifiées pour être en accord avec l'arrêté du 17 novembre 1999*

Nous avons choisi à l'origine de mettre en place une validation des Unités d'enseignement (UE) sans compensation sur le modèle des autres formations délivrées à l'UTT.

Depuis la rentrée 2016, les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à l'arrêté du 17 novembre 1999.

– *Réduire le taux d'étudiants en poursuite d'études*

Le taux d'étudiants en poursuite d'études représente environ 25% des étudiants diplômés. Dans la plupart des cas, les étudiants poursuivent leurs études dans une formation en alternance et de plus à la demande de l'entreprise qui les a recrutés en licence professionnelle. Nous sommes conscients de ce phénomène et une réflexion est en cours pour réduire le taux d'étudiants en poursuite d'études. Il faut aussi souligner que cette tendance est générale puisque toutes licences professionnelles confondues, le taux de poursuite d'études est de 32 % (2014) selon l'Étudiant et l'Onisep. Enfin, aucune incitation à la poursuite d'études n'est mise en place par notre établissement.

– ***Diversifier les publics entrants***

Initialement, nous avons focalisé notre campagne de recrutement sur les étudiants titulaires d'un BTS. À noter que le BTS FED, cible privilégiée de la LP (anciennement FEE) n'est dispensée que par deux établissements de l'académie dont notre lycée partenaire. À partir de la rentrée 2017, nous allons augmenter la proportion d'étudiants titulaires d'un DUT avec un objectif de 50% de DUT. Cela suppose donc une promotion ciblée et active de la licence professionnelle auprès des IUT.

– ***Augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) au cœur du métier de la formation***

Le recrutement d'un enseignant chercheur spécialisé en énergétique (62^{ème} section CNU) est en cours pour l'année universitaire 2018-2019. Pour 2017, un ATER au cœur du métier viendra renforcer l'équipe pédagogique et les cours d'ingénierie financière et de montage de projets pour l'énergie seront désormais assurés par des enseignants-chercheurs du CREIDD et de Tech-Cico, équipes de recherche de l'UTT.

– ***Le volume d'enseignements des professionnels est trop faible***

Le taux d'intervenants professionnels dans les enseignements représente entre 25% et 30% selon les années universitaires (de 120 à 140h sur les 480 heures délivrées).

Pierre KOCH.

Directeur de l'Université
de technologie de Troyes

